



Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentants élus, des formateurs, des personnels de l'ESPE et des stagiaires et étudiants, ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget, les modalités des examens, la répartition des emplois et les recrutements.

Vos élus stagiaires et étudiants FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer les conditions de formation, d'étude et de travail **des étudiants et des stagiaires.**

jeudi 15

novembre

votez

FSU.

pour élire vos représentants au conseil de l'ESPE

Pour une formation de qualité !

Malgré la mise en place des ESPE, la réforme de la formation des enseignants ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité :

- ✗ **L'absence de cadrage national fort** conduit à des inégalités entre les académies.
- ✗ **Le temps de service excessif** des stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- ✗ **La faiblesse des moyens alloués** empêche de répondre aux besoins de formations attendus.
- ✗ **Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes et infantilisantes ;**
- ✓ **Pour la FSU, l'heure est à la remise à plat de la formation !**
- ✓ **Votez FSU pour exiger l'amélioration de vos conditions d'étude et de formation !**

En URGENCE : la FSU revendique

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans toutes les ESPE.

Pour les étudiants

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiants, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions.
- ▶ Des droits d'inscription ne dépassant pas ceux du master.
- ▶ La mise en place de pré-recrutements.
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement.

Pour les stagiaires

- ▶ L'affectation au plus près de leur lieu de formation.
- ▶ Un service ramené à un tiers temps afin de pouvoir suivre une formation répondant aux attentes du métier.
- ▶ de réelles formations adaptées à la situation de chaque stagiaire, non infantilisantes, sans surcharge de travail et n'imposant pas la validation d'un nouveau diplôme pour ceux qui possèdent déjà le master.
- ▶ Le maintien de tous les sites départementaux.

La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant pour objectif la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour

Nos candidats sont des stagiaires, issus de l'ensemble des centres de formation de l'académie

Ils sont en stage sur différents types d'établissements, dans des écoles, des collèges, des lycées du Var et des Alpes-Maritimes.

Ils représentent la diversité des enseignants et des disciplines du 1^{er} et du 2nd degré. Ils s'engagent pour améliorer les conditions de formation et d'étude.

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignants. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée**
depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de suivre ces études dans de bonnes conditions** : allocations d'autonomie, dispositifs de pré-recrutements...
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques**
pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluri-catégorielles de formateurs, maintenir les centres départementaux
- ✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓ **Un cadrage de la formation**
inscrite dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- ✓ **l'accès à l'ensemble des concours externes**
Avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au master, et des préparations de concours pour les diplômés
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation**
proposés dès la licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter
- ✓ **Des formations adossées à la recherche**
prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.

Jeudi 15 novembre

votez